

Réf: Dossier N° 159715

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TIA »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN - MARCORY ZONE 4,  
RUE DU CHEVALIER DE CLIEU, SECTION DV, PARCELLE 84, Lot  
00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/10/2022 reçus par Me AKATCHA GRANSSE Albéric, enregistrés au CEPICI, le 14/10/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TIA »

Objet : LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET EN TOUS PAYS ET PLUS SPÉCIALEMENT EN RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :  
ACHAT, CONSTRUCTION, VENTE, RESTAURATION ET  
LOCATION DE TOUS TERRAINS ET TOUTES CONSTRUCTIONS.

ET GÉNÉRALEMENT TOUTES OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET DE LA SOCIÉTÉ OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES OU SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LE DÉVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN - MARCORY ZONE 4, RUE DU CHEVALIER DE CLIEU, SECTION DV, PARCELLE 84, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M YOUBI OMAR (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00107 du 23/11/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°64179/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

